

AVIS PUBLIC

TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT – FÊTE DU LAC DES NATIONS

La Société de transport de Sherbrooke publie, pour information, conformément à l'article 90 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01), un avis décrétant une tarification spéciale pour la Fête du Lac des Nations prévue à sa résolution 045-25 adoptée à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 14 avril 2025. La tarification au comptant sera réduite à 1 \$ du mardi 15 juillet 2025 au dimanche 20 juillet 2025, sur l'ensemble des circuits pour le transport urbain et adapté.

Le 17 avril 2025

La Secrétaire
Vicky Martineau